# DU MEDIATION & ARBITRAGE DES CONFLITS DE L'ENTREPRISE

**Directeur de la formation : M.TRICOIT Jean-Philippe**, Maître de conférences, Université de Lille

## **Objectifs:**

Le DU Médiation & Arbitrage des conflits de l'entreprise a pour objectifs d'une part, l'enseignement des fondamentaux du droit de la Médiation et de l'Arbitrage appliqués au champ de l'entreprise, d'autre part, l'initiation à la pratique de ces modes alternatifs de règlement des conflits. Il a pour but de former les participants à la connaissance et au maniement des outils de la médiation et de l'arbitrage, interne et international, dont il est fait usage pour le traitement des conflits internes et externes de l'entreprise. Cet apprentissage des techniques d'arbitrage et de médiation est complémentaire de la formation traditionnelle des juristes intéressés par le contentieux de l'entreprise. La formation s'adresse aux professionnels libéraux (avocat, expert-comptable, etc.), aux professionnels de l'entreprise (juriste d'entreprise, juriste contrat, juriste contentieux, etc.) ainsi qu'aux étudiants ayant vocation à être confrontés à ce type de conflit dans leur activité future.

#### **Public:**

-Salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi : avocat, expert-comptable, juriste d'entreprise, juriste contrat, juriste contentieux...

Ce DU permet aux professionnels de remplir leurs obligations en matière de formation continue

- Etudiants ayant vocation à être confrontés à ce type de conflit dans leur activité future : étudiants en droit, éventuellement aux étudiants d'une autre discipline (à condition de justifier d'enseignements en droit suffisants).

#### Formation ouverte en:

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)

## **Compétences:**

- Connaître les règles fondamentales de la médiation et de l'arbitrage
- Savoir choisir le mode adapté de règlement des conflits
- Savoir rédiger une clause compromissoire et de médiation
- Maîtriser les effets des clauses compromissoires et de médiation
- Maîtriser les procédures de médiation et d'arbitrage
- Gérer la période post-arbitrage ou post-médiation
- Maîtriser les règles gouvernant l'activité d'arbitre ou de médiateur
- Savoir mettre en pratique les techniques d'arbitrage et de médiation



# DU MEDIATION & ARBITRAGE DES CONFLITS DE L'ENTREPRISE

#### Conditions d'accès :

- -Recrutement sur dossier de candidature
- -Titulaire d'un bac +2, +3, +4 ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de la gestion du contentieux et des conflits.

Il appartiendra au service des Formations Tout au Long de la Vie d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de Validation des Acquis Professionnels.

## **Organisation:**

Le DU se déroule sur 1 an, soit 140 h de cours.

Il démarre en octobre et se termine en juin.

Horaires: Les enseignements auront lieu principalement le vendredi.

Les cours se déroulent uniquement en présentiel à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

Les examens sont organisés en juin pour la première session et septembre pour la seconde. La formation n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.

### **Conditions d'examens:**

#### Première session (juin)

Elle comporte 2 groupes d'épreuves :

- -**Un examen terminal** organisé par les intervenants au sein de chaque module, selon les modalités qu'ils déterminent (épreuves écrites ou orales). La moyenne de ces notes constitue la note 1.
- **-Un grand oral** est organisé devant un jury composé d'enseignants du DU. Le candidat, qui tire au sort un sujet, dispose d'un temps de préparation d'une heure. Il présente ensuite son exposé pendant 10 minutes. Enfin, le candidat est interrogé pendant 20 minutes par le jury sur l'ensemble des matières enseignées. La note attribuée constitue la note 2.

Le candidat est admis lorsque la moyenne de la note 1 et de la note 2 est égale ou supérieure à 10/20.

Aucune note éliminatoire n'est prévue.

### Seconde session (septembre).

Une seconde session est organisée en septembre pour les étudiants n'ayant pas obtenu le diplôme lors de la première session.

Les étudiants repassent les épreuves pour lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne à la première session.

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie).



## DU MEDIATION & ARBITRAGE DES CONFLITS DE L'ENTREPRISE

## Programmes des enseignements :

3 Blocs (bloc 1 = 25 heures; bloc 2 = 55 heures; bloc 3 = 60 heures) Total: 140 heures

#### BLOC 1 : Présentation des modes alternatifs de règlement des différends (25 h)

- •Le choix d'un mode alternatif de règlement des conflits de l'entreprise (15h)
- •Acteur de l'arbitrage de la médiation (10h)

## BLOC 2 : Fondamentaux des modes alternatifs de règlement des différends (55 h)

- •Fondamentaux de l'arbitrage (15h)
- •Fondamentaux de la médiation (15h)
- •Approche sectorielle (25h)

### BLOC 3 : Pratique des modes alternatifs de règlement des différends (60 h)

- Pratique de l'arbitrage (30h)
- •Pratique de la médiation (30h)

## **Informations pratiques:**

#### Pour candidater en ligne :

Du 10 juin au 10 juillet 2023.

Du 20 août au 15 septembre 2023.

https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

https://www.univ-lille.fr/formations

<u>https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations</u> ou en consultation au bureau des FTLV.

#### Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF¹, non souhait de mobilisation du CPF¹, profession libérale autre organisme de financement...) : 1 700€
- Tarif individuel (Etudiant, CPF¹ non mobilisable): 600€
- Formation complémentaire : 600€

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Le nombre de places est limité.

**Calendrier :** Enseignements dispensés de octobre à juin, prioritairement le vendredi. Examens en juin (1ère session) et septembre (2nde session)

**Lieu de la formation :** Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

#### **Contacts:**

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie) Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales 1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 du-fsjps@univ-lille.fr

 $<sup>^{1}</sup>$  Contacter  $\underline{\text{fc-fsjps@univ-lille.fr}}$  pour connaître l'éligibilité.

